

# LE PUBLICISTE.

NONIDI 19 Prairial, an VII.



*Arrivée de plusieurs colonnes russes sur les frontières de la Hongrie. — Manière dont la gazette de la cour de Vienne parle de l'assassinat des ministres français. — Combat en avant de Manheim entre les Français et les hussards de Szecklers, secondés par des paysans armés. — Nouvelles diverses. — Texte de l'adresse du corps législatif au peuple français.*

*Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 23 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an.*

*Les Loix et Arrêtés du directoire sont distribués aux Souscripteurs sans augmentation de prix, dans des demi-feuilles qui paroissent aussi-tôt qu'il y a assez de matière pour les remplir.*

*Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moulins, n°. 423, butte des Moulins, à Paris.*

## ITALIE.

*Rome, le 23 floréal.*

Il passe tous les jours ici des corps de troupes françaises qui se rendent à marches forcées à l'armée d'Italie. Le général Macdonald est arrivé hier avec une partie de son état-major. Il a continué de suite sa route pour la Toscane.

*Pise, le 26 floréal.*

Hier les autorités françaises apprirent que le passage de la Cisa aux Appenins avait été forcé par les Autrichiens; & qu'ils menaçoient Pontremoli & Pietra-Santa. Cette nouvelle, & le départ de la femme du citoyen Reinhard, fit craindre que Pise aussi ne fût bientôt occupée par les Autrichiens; mais nous fûmes rassurés en apprenant que le général Merlin avait battu un corps d'Autrichiens entre Fosdinovo & Pontremoli, & que les Français pourroient occuper le passage de la Cisa, sans lequel le golfe de la Spezzia & la Toscane ne sont point couverts de ce côté. On apprit en même-tems que les insurgens de Fizzano avoient été battus par les Français & les Autrichiens,

Lucques a été déclarée en état de siège, & a été approvisionnée en conséquence. Il en est de même de Livourne, où l'on abat les maisons qui pourroient gêner en cas de siège.

## HONGRIE.

*Presbourg, le 30 floréal.*

Le 21 floréal, la première colonne des troupes russes, & le 23, la seconde, sont passées par Bartfeld; les 25, 27 & 29, les autres colonnes ont dû y arriver. La noblesse a traité les officiers, & fait distribuer des vivres aux soldats.

Une lettre de Chotya, mande qu'un corps de 12 mille tures s'y rassemble, & qu'il se rendra en Italie par la Croatie.

## AUTRICHE.

*Vienne, le 4 prairial.*

Le capitaine Wimmer de Lobkowitz, est arrivé ici le 30 floréal en courrier; il a apporté un rapport du maréchal

Suwarow sur la prise de Tartone. Le général russe, prince Gorczakow, fut présent à cette opération. La ville fut illuminée toute la nuit, & le lendemain le *Te Deum* fut chanté en actions de grâces dans la principale église.

On n'a trouvé qu'un très-petit nombre de canons dans la ville. L'ennemi, au nombre de 700 hommes s'est jeté dans le château; il y est bloqué par 4 bataillons. Il a laissé à Tartone 250 malades & blessés, parmi lesquels se trouvent 12 officiers.

Le général Hohenzolern a reçu ordre de se rendre à Milan avec 4 bataillons qui se réuniront aux six bataillons qui s'y trouvent déjà pour pousser le siège du château de cette ville. Les quatre escadrons de cavalerie, dont le général Hohenzolern n'a pas besoin pour ce siège, iront renforcer le général Wuckassowich dans le Piémont.

Voici en quels termes s'exprime la gazette de la cour, du 3 de ce mois, en parlant du message que le directoire français a adressé le 16 floréal au corps législatif.

« Le directoire a envoyé, le 5 mai, un message aux deux conseils sur la fin tragique des ministres Bonnier & Roberjot; dans lequel message il se permet, sans aucune preuve, d'inculper la cour impériale & royale de ce malheur, pour exciter s'il est possible, tous les français à la vengeance & profiter de cette occasion pour représenter au corps législatif combien il est urgent de réaliser, sans retard, les mesures de finances & de guerre proposées; d'où l'on voit qu'il cherche à se servir de cet événement pour étendre de plus en plus le pouvoir directorial, & pour pallier de nouvelles exactions ».

*Nota.* Que dira d'une gazette officielle qui parle en ces termes d'un pareil crime, sans avoir encore imprimé une ligne pour l'apologie du cabinet à qui toute l'Europe l'impute ?

## PRUSSE.

*Berlin, le 6 prairial.*

La revue des troupes rassemblées ici, est terminée depuis avant-hier. Leurs majestés sont parties hier pour Posdam, d'où elles se sont mises en route aujourd'hui pour Magdebourg. Après y avoir fait la revue des troupes, le 8 & le 9, le roi ira pour le même objet en Westphalie & dans les principautés de la Franconie. S. M. accompagnée de la reine, passera par Cassel, Hildbourghausen, Hanau, Weimar & Dessau.

## ALLEMAGNE.

*Manheim, le 12 prairial.*

Un corps de Français faisant partie de l'avant-garde com-

mandée par le général Darnaudast, a surpris hier matin un corps de 400 hussards de Szeckler & de 500 paysans insurgés, dans les environs de Heidelberg, en a tué une grande partie. fait 35 ou 40 prisonniers, parmi lesquels se trouvent trois officiers de Szeckler, & pris 70 ou 80 chevaux.

Ce matin il est arrivé un courrier, qui a, dit-on, apporté au général Colaud l'ordre de raser & d'évacuer la forteresse de Manheim. Tout annonce, d'après des lettres de Berlin & de Cassel, que notre ville sera reconnue neutre, & qu'elle sera comprise dans la ligne de démarcation prussienne, qui s'étendra jusqu'au Rhin au dessous de Philipbourg. Ce qu'il y a de sûr, c'est que les ouvriers qui travailloient aux retranchemens devant cette ville, ont reçu contre-ordre.

## REPUBLIQUE FRANÇAISE

### ARMÉE DU DANUBE.

Du quartier-général de Zurich, le 14 prairial an 7.

L'ennemi n'osant pas attaquer de front la ligne de redoutes qui couvre Zurich, a pris le parti de nous tourner.

Il paroît qu'une partie de sa ligne s'étend depuis Eglisau jusqu'à Rapperschweil, & qu'il cherche à nous couper nos communications & nos points de retraite, mais ses tentatives seront impuissantes.

On a entendu hier une canonnade à une lieue d'ici; c'est une affaire d'avant poste.

Les habitans de ce canton & sur-tout les gens de la campagne se plaignent non des soldats, mais des charretiers-vivandiers & de tous ces gens qui sont à la suite des armées pour butiner.

*Strasbourg, le 15 prairial.*

Le citoyen Roscastiel est parti ce matin, avec toute sa famille pour Paris. Le ministre de l'intérieur l'avoit invité de presser son départ pour pouvoir assister à la cérémonie funèbre du 20 de ce mois.

Le général d'Hautpoult est arrivé ici. Il s'est rendu de Paris à Zurich, au quartier-général de l'armée du Danube, où Massena l'a très-bien reçu. De Zurich il est venu ici. Il comparoîtra au premier jour devant un conseil de guerre, pour se faire juger sur les fautes qu'on lui reproche. Les généraux Vandamme & Decaen seront jugés par le même conseil de guerre, qui est déjà nommé, & qui sera présidé par le général divisionnaire Delaborde. Les généraux Klein, Leval, Desenfants, &c. &c. seront les juges.

Le général Saint-Cyr est décidément parti pour l'Italie, où il commandera une division. Le général Lefevre s'y est également rendu, & sera employé à la même armée.

Il est arrivé ici hier, dans l'après-midi, un courrier venant de Zurich, d'où il étoit parti dans la nuit du 12 au 13. Il avoit des dépêches pour les généraux Klin & Laroche, & a de suite continué sa route pour se rendre à Manheim, chez le général Colaud. On croit que deux demi-brigades de la rive droite en avant de Kell, & deux des environs de Manheim; se mettront en marche pour la Suisse. Un régiment de chasseurs à cheval s'est déjà mis en route pour la même destination; il étoit cantonné dans les environs d'Offembourg.

Les dépêches apportées par ce courrier portent que le corps d'armée étoit concentré sur la Glatt, petite rivière à deux lieues en avant de Zurich, & l'avant-garde postée entre la Glatt & la Toss; l'ennemi étoit retranché sur la rive droite de la Toss.

Le directoire helvétique, instruit que les habitans de

Zurich se sont montrés insensibles au sort des blessés français ou suisses, transportés dans leur ville, & qu'au contraire, lorsqu'il y arrive des transports de blessés autrichiens, les citoyens s'empressent en foule de leur prodiguer des secours & des soins, vient de mettre cette commune en état de siège.

La ville de Saint-Gall a été imposée par les Autrichiens à une contribution d'un million de florins.

*PARIS, le 18 prairial.*

Le directoire a reçu hier soir un courrier extraordinaire. Rien ne transpire encore des dépêches qu'il a apportées.

— Les citoyens van Doorslaer & son frere, Claessens & son frere, & Blo, tous cinq Belges, détenus à la Force, ont été remis hier en liberté définitive. Le citoyen Langers, détenu à Pélagie, a également été rendu à la liberté. Les neuf paysans du département de Gemmappes qui se trouvent encore dans cette maison d'arrêt, vont aussi être libres. Il ne reste plus actuellement que deux Belges au Temple, un à Pélagie & un à la Force: leur affaire sera décidée au premier jour.

Le nommé Bez-de-Lievre, acquitté dernièrement par la commission militaire, pour contravention à la loi du 19 fructidor an 3, vient d'être condamné, par arrêté du directoire exécutif, en date du 12 de ce mois, à la déportation à la Guyane française.

Le nommé Castine, officier autrichien, & neveu du général français de ce nom, avoit été arrêté en Suisse il y a environ seize mois. Depuis cette époque, il étoit détenu au Temple. Le directoire exécutif vient de lui accorder 24 heures pour sortir de Paris, & 15 jours pour quitter le territoire de la république, il doit se rendre directement à Hambourg, qui est le lieu fixé pour son exportation.

— Le tribunal-criminel de la Seine a acquitté, le 16 de ce mois, Gabriel-Louis Branzon, ex-controleur des vivres à Toulon, accusé de correspondances criminelles avec les ennemis de la France, & d'avoir fait passer aux Anglais, pendant leur séjour à Toulon, du bled qu'on l'avoit chargé d'acheter à Livourne pour le compte de la république.

— On lisoit avant-hier, dans le *Journal de Paris*, une lettre signée Barbet, en réponse à un article d'un de nos journaux, qui avançoit que si Rewbell ne se mettoit pas lui-même en jugement, les flots grossissant de l'opinion publique l'environneront d'opprobres et de malédictions. L'auteur de la lettre assure que Rewbell ne possède aux environs de Paris qu'une maison de campagne très-modeste, achetée 35,000 fr. avec le mobilier. Quant aux vastes domaines acquis dans le Haut-Rhin, les députés et autres citoyens de ce pays ont garanti, dit-il, que le prix de tous ensemble n'excédoit pas 50,000 fr.

— Le 6 de ce mois, un convoi considérable est sorti de la Gironde, sous l'escorte de la corvette la *Tapiguse*, armée de 14 canons. Deux longres anglais ont vainement tenté d'entamer le convoi: à la troisième volée de la corvette, ils ont viré de bord, et ont abandonné le convoi, qui est entré dans le pertuis de Mammussen.

— Le capitaine Bourdè, ci-devant commandant de la frégate la *Sensible*, traduit devant un conseil martial convoqué à Toulon, vient d'être déclaré à l'unanimité non coupable dans la reddition de cette frégate aux Anglais.

— La gazette de Cassel assure que l'armée d'observation qui étoit dans le pays de Minden se repliera dans le pays de Hildesheim.

— On mande de Mayence qu'on y a reçu la nouvelle officielle qu'un nombreux corps de troupes devoit arriver dans une quinzaine de jours sur le Bas-Rhin, pour se porter de-là où les circonstances l'exigeront.

— La cour de Vienne a fait signifier à Pélecteur de Mayence une intimation d'ôter les rênes du gouvernement au baron d'Albini, son premier ministre. Cette intimation est écrite d'un ton dont se servent ordinairement les souverains à l'égard de leurs subordonnés.

On assure également que Pélecteur va renoncer à Pélectorat & le céder à son co-adjuteur, M. de Dahlberg, qui jouit de quelque crédit à la cour de Vienne.

— Un tiers des Russes, peu accoutumés aux chaleurs du climat italien, est tombé malade; il y a dans un lazareth aux environs de Milan, près de 6 mille hommes.

— Nous regrettons que le défaut d'espace nous force de renvoyer à demain le précis d'une affaire dont le rapport a été présenté au directoire, par le ministre de la police, le 8 de ce mois: on y trouvera une nouvelle preuve de la perfidie de l'Angleterre.

— On a tiré ce soir le canon pour l'arrivée du directeur Sieyès.

## DIRECTOIRE EXECUTIF.

Arrêté du 7 prairial an 7.

Le directoire exécutif arrête ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. Il sera fait & remis au directoire, dans le plus court délai, un tableau des départemens dans lesquels le départ des conscrits est en retard.

Il. Immédiatement après la formation de ce tableau, il sera fait au directoire un rapport sur les causes de l'inexécution de la loi, & notamment sur la négligence dont se seroient rendus coupables à cette occasion, soit les membres des administrations des départemens contenus au tableau, soit les commissaires du directoire exécutif placés près d'eux, soit les officiers-généraux commandant les divisions dans lesquels ces départemens se trouvent compris.

## CORPS LEGISLATIF.

Présidence du citoyen JEAN DEBRY.

Suite de la séance du 17 prairial.

Sur la proposition de Français, le conseil prend la résolution suivante :

Art. 1<sup>er</sup>. Il sera fait au peuple français une adresse dont la teneur suit :

*Le corps législatif aux Français.*

FRANÇAIS,

Le moment est arrivé où vos représentans ne peuvent plus sans crime se renfermer dans les bornes du silence, où se taire seroit non-seulement une calamité, mais encore un délit public, où parler au peuple est pour nous le plus pressant comme le plus saint des devoirs. La liberté que vous avez conquise au prix de tant de sang & de sacrifices est de nouveau menacée; & notre commune patrie, si long-tems triomphante, est exposée à de nouveaux périls. Deux mois se sont à peine écoulés entre l'Italie républicaine & victorieuse sous nos drapeaux, & l'Italie envahie par un farouche vainqueur.

L'ambitieuse & sanguinaire maison d'Autriche, l'Anglais, ces ingénieux & perfides artisans de tous les crimes politiques, ont associé à leurs projets la Porte & la Russie; &, par une alliance bizarre, ils se sont promis de se partager le territoire de la France; en sorte qu'il ne s'agit pas seulement pour vous de savoir si vous serez libres ou esclaves, mais si vous serez Français ou Autrichiens; si vous conserverez vos propriétés, ou si vous deviendrez celle d'un conquérant barbare, qui vous enchaîneroit à sa glèbe, & vous forceroit de marcher sous son étendard.

L'étranger ne tient pas compte des diverses opinions qui ont pu vous diviser: il les confond toutes dans une haine commune. Il suffit que vous soyez Français pour que vous soyez coupables: il

suffit que vous soyez industrieux ou riches, pour qu'il desire vous déposséder; que vous soyez libres, pour qu'il desire votre servitude; & tel qui, dans le vœu secret d'un cœur corrompu, appelle l'étranger dans l'intérieur, verroit si son vœu étoit rempli, sa maison incendiée, ses enfans égorgés par les barbares qu'il auroit eu la folie de regarder comme ses libérateurs. Le but de la nouvelle coalition est de rappeler en Europe l'antique barbarie, de détruire toutes les lumières & toutes les républiques; d'effacer de la surface de la terre tous les momumens, tous les justiticiers qui peuvent retracer de grands souvenirs; de bannir des cœurs tous les sentimens généreux & libéraux, d'évoquer tous les préjugés & toutes les superstitions; & au milieu de cette nuit épaisse, d'agrandir, de fortifier deux ou trois trônes sanglans, auxquels on attacherait une noblesse oppressive, une féodalité raineuse, un fisc inquisiteur, & tout l'affreux cortège de la misère & de la servitude. L'assassinat de nos plénipotentiaires négociant la paix vous donne la mesure de ce qu'ils seroient contre un peuple en état d'hostilité. Respecteroient-ils les droits des nations? Connoissent-ils les loix de la guerre, ceux qui ont porté des poignards sacrilèges sur des cœurs qui ne respiroient que la paix? Cette guerre est donc la cause de tous les Français, & il n'y en a pas un seul, quelque soit d'ailleurs son opinion politique, qui n'ait tout à perdre par son enlèvement qui les confondroit dans une ruine comme dans une servitude commune.

Français. souvenez-vous des faits héroïques qui vous ont élevés à la première place entre les nations. Vous avez eu à combattre l'Europe entière, à étouffer en même-tems plusieurs guerres civiles, à lutter contre tous les fléaux de la nature. Vous voulûtes, & vous fîtes victorieux. La grande nation envoya ses enfans, & ses enfans suffirent pour renverser, pour détruire les colosses que les rois leur opposoient, & pour porter dans les régions les plus éloignées les armes & la gloire françaises. Aujourd'hui vous avez à combattre des ennemis plus odieux encore: ces hordes sauvages que le Nord a vomies & que le Midi ensevelira; ces bandes d'assassins, qui se sont placées hors la paix des nations, pourront-elles vous résister; à vous, vainqueurs de tant de rois & libérateurs de tant de peuples; à vous, qui voyez dans le passé de si sublimes exemples, & dans l'avenir une suite de maux si déplorables, si vous pouviez succomber; à vous, qui êtes enflammés pour la plus belle des causes & par la plus noble des passions; à vous enfin, qui êtes mus par le plus pressant des intérêts, celui de la sûreté personnelle?

Français qui habitez les Alpes, & qui avez couru à la défense de ces boulevards dont la nature s'est plu à couvrir notre patrie, précipitez du haut des montagnes vos féroces ennemis, & qu'ils tombent avec les montagnes qui rouloient de leur sommet. Nos armées ont pu être surprises en Italie, mais elles n'ont pas été vaincues: dirigées par un autre ministre, commandées par d'habiles généraux, renforcées par de nouveaux guerriers dont le nombre vient tous les jours leurs phalanges s'accroître, elles reprendront bientôt le cours de leurs victoires. Mais l'intérieur étant la source qui alimente & fortifie les armées, c'est lui qu'il faut animer & vivifier. Que les amis de la liberté, trop long-tems proscrits, poursuivis par les royalistes, se montrent avec le front qui sied à la vertu & avec le juste orgueil d'avoir servi leur pays; que les acquéreurs des domaines nationaux sentent qu'ils n'ont pas de grâce à espérer auprès de l'étranger; que tout ce qui a déjà servi la révolution la soutienne encore, & juge du sort que les rois leur préparent par les poignards que leurs sicaires lèvent depuis long-tems sur leurs têtes; que celui qui a des lumières éclaire ses concitoyens; que celui qui a de l'énergie les électrise; que celui qui a de la force les défende; que celui qui a de la fermeté les aide; & qu'à ce développement de toutes les facultés physiques & morales, l'ennemi reconnoisse le peuple français; que tous les hommes désignés par la loi pour marcher aux frontières obéissent à son commandement; que les lâches soient poursuivis, les impositions payées, les royalistes surveillés, les perturbateurs comprimés, les assassins arrêtés & punis; & que le gouvernement soit aidé non-seulement de tous les moyens que le devoir commande, mais encore de tous ceux que le zèle suggère.

C'est vainement qu'on chercheroit encore à jeter de la défaveur sur les plus purs républicains, par les épithètes usées & banales, dont on ne cesse de les poursuivre. Le corps législatif ne sera pas trompé par ces manœuvres, qui, en jettant le découragement dans l'ame des républicains, relâchant le courage des royalistes, auroient plusieurs fois la république en péril. Il ne s'agit pas de déchaîner les passions révolutionnaires, mais d'enflammer toutes les affections libérales & généreuses, & de faire que la liberté ne soit pas le patrimoine de quelques-uns, mais le domaine de tous les Français. Le vœu de vos représentans est que la loi soit le droit, comme elle est le devoir de tous, & que personne ne puisse l'invoquer

en vain, ni la violer impunément. Vous avez vu cette année avec quel respect religieux tous les choix que vous avez faits ont été respectés par vos représentans. Les scissions, les minorités, toutes les trames de l'ambition sont venues se briser contre le principe tutélaire, qui a par-tout fait triompher les majorités légales. Des loix seront faites pour prévenir, les années suivantes, les déchiremens qu'occasionnent les scissions. Des plaintes nombreuses se sont élevées sur la conduite de plusieurs agens du directoire exécutif, accusés de dilapidations & de rapines, tant dans l'intérieur que chez les républiques alliées. La loi mettra les coupables sous la main de la justice, & le directoire exécutif dissipera cette nuée de vautours qui suivent les armées, & assiegent toutes les avenues des caisses & toutes les portes de la puissance.

La responsabilité des agens exécutifs sera organisée; les comptes des ministres seront solennellement publiés & sévèrement examinés; la plus rigoureuse économie sera apportée dans la fixation des dépenses; la liberté des personnes & des opinions sera garantie par des loix sévères: mais les grands moyens d'administration & d'exécution sont entre les mains du directoire exécutif, & fideles observateurs de la constitution, nous ne sortirons pas des limites dans lesquelles elle a circonscrit nos devoirs, comme le directoire exécutif n'en sortira jamais lui-même. La tyrannie commence là où les pouvoirs sont envahis ou cumulés; la liberté de tous, comme la sûreté de chacun, est dans l'équilibre des pouvoirs; & c'est toujours à quelques causes qui l'ont dérangé ou qui l'empêchent de se rétablir, qu'on doit imputer les fautes & les revers.

Français, les difficultés qui nous environnent sont grandes, mais le courage de vos représentans est plus grand encore; ils ne peuvent avoir d'autre crainte que celle de ne pas remplir leurs devoirs, d'autre passion que celle de vous voir libres & triomphans; & ils ont fait le serment de vous sauver ou de périr.

II. Cette adresse, ainsi que la présente, seront proclamées & affichées dans toutes les communes de la république.

Cette résolution & le projet de message seront imprimés au nombre de douze exemplaires.

*Séance du 18 prairial.*

On lit un grand nombre d'adresses qui respirent l'indignation la plus vive contre l'attentat commis sur nos délégués à Rastadt, appellent la vengeance nationale sur les auteurs de ce crime.

Le conseil ordonne la mention au procès-verbal.

Morél annonce que le départ des conscrits du département de la Marne s'est fait avec le dévouement le plus civique. — Le conseil ordonne la mention honorable.

Le conseil reçoit trois messages du directoire exécutif; par le premier, il annonce qu'il adresse au conseil un compte détaillé que lui a rendu de sa gestion l'ex-ministre Scherer.

Les deux autres, dont le second est particulier au ministre de l'intérieur, ont pour objet de répondre à celui par lequel le conseil avoit demandé si de nouveaux fonds étoient encore nécessaires pour achever le service de l'an 7.

Cinq ministres ne demandent pas de nouveaux fonds, pourvu qu'on fournisse en tems opportun ceux qui sont décrétés par les crédits ouverts.

Quant au ministre de l'intérieur, il n'a reçu que le neuvième tout au plus des fonds qui lui sont accordés, ce qui prouve que la plus grande économie a régné dans son ministère; les preuves probantes sont jointes aux messages.

On demande l'impression du message.

Je demande aussi celle des pièces, dit Garan: nous verrons ce que le ministre a ordonné pour les théâtres. Quoi, dans le moment où il faudroit ranimer l'esprit public, on insulte aux républicains en couronnant sur le théâtre un empereur! Quel moment choisit-on pour le montrer

trionphant? c'est celui où l'empereur d'Autriche a quelques succès momentanés. Je m'arrête; l'indignation pourroit m'emporter.

Briot demande, puisqu'on a parlé de cet objet, à ajouter quelques détails qui ne sont pas, dans les circonstances où nous nous trouvons, indignes du conseil. Oui, s'écrie-t-il, dans ces circonstances, la représentation de cet opéra est un acte de contre-révolution. Le ministre de la police a fait son devoir; il avoit défendu l'ouvrage. Quelle puissance sur nos armées, & on montre César victorieux au milieu de Paris! L'empereur d'Autriche a fait égorger nos ministres, & on couronne César à l'Opéra! Une pompe funèbre se prépare pour Bonnier & Roberjot, & à côté l'on nous montre la pompe triomphale de César! C'est une insulte aux armées, à la république & à toutes les nations qui respectent le droit des gens. On fait tout pour corrompre l'esprit public & renverser la liberté; elle vivra. Dans le corps législatif, au directoire, dans les autorités constituées, il est des hommes décidés à s'envelopper sous les ruines de la république.

Tous, tous, orient les membres du conseil en se levant.

Les tribunes répondent au cri par leurs acclamations.

L'orateur cite divers passages de la pièce: voici ceux que nous avons retenus.

Il n'a pas des tyrans les maximes cruelles;  
Adoré des soldats & craint des ennemis,  
Il porte la terreur chez les peuples rebelles,  
La paix & le bonheur chez les peuples soumis....

On dit à Adrien:

Regne à jamais, regne sur nous,  
Toujours grand, toujours juste....  
... que le monde, orgueilleux de ses fers,  
Bénisse la main qui l'enchaîne.

(Il se fait un mouvement d'indignation dans le conseil.)

Plus loin:

Empereur & sujet, ce saint nom nous rassemble....

Un parthe:

Je viens sauver mon roi, je me livre à vos coups.

Plus loin:

Chéri de Mars & d'Apollon,  
De cent peuples soumis, César reçoit l'hommage....  
Antoine en Egypte trouva la mort.

Quoi de plus indigne, dit Briot! Le conseil doit se prononcer. Je demande que ce délit soit dénoncé au directoire par un message.

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Nota. Le conseil des anciens a approuvé le projet d'adresse aux Français, ainsi que plusieurs résolutions d'un intérêt particulier. Il s'est ensuite ajourné à décadi.

*Bourse du 18 prairial.*

Rente provis., 5 fr. 25 c. — Tiers consolidé, 10 fr. 13 c.  
— Bons  $\frac{2}{5}$ , 98 cent., 99 c. — Bons  $\frac{3}{4}$ , .... — Bons des  
six dern. mois de l'an 6, 80 fr. 50 c. — Action de 50 fr. de  
la caisse des rentiers, 42 fr.

A. FRANÇOIS.